

.....  
**MINISTERE DE L'AGRICULTURE**  
.....

**GRAND PRIX PRESIDENTIEL**

**Décret n° 88-774 du 13 avril 1988 portant attribution du grand prix du Président de la République pour la protection des sols pour l'année 1987.**

Le Président de la République;

Vu la loi n° 63-17 du 27 mai 1963 portant encouragement de l'Etat au développement de l'agriculture;

Vu la loi n° 66-60 du 4 juillet 1966 portant promulgation du code forestier;

Vu le décret n° 58-289 du 3 novembre 1958 instituant la fête nationale de l'arbre;

Vu le décret n° 78-285 du 15 mars 1978 instituant le Grand Prix du Président de la République pour la protection des sols;

Vu l'avis du ministre de l'agriculture;

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Le grand prix du Président de la République pour la protection des sols est décerné pour l'année 1987 au gouvernorat de Médenine.

Art. 2. — Le grand prix du Président de la République est décerné aux personnes physiques suivantes du gouvernorat de Médenine :

N° d'ordre	Noms et prénoms	Délégations
1	Hassen B. Ammar Gasmî	Béni Khedache
2	Ali B. Amor Sadi	Béni Khedache
3	Mabrouk B. Dhaou Mehdi	Béni Khedache

N° d'ordre	Noms et prénoms	Délégations
4	Ali B. Amor Nassi	Béni Khedache
5	Mohamed B. Ali Zamouri	Béni Khedache
6	Mehdi B. Hassen Gasmî	Béni Khedache

Art. 3. — Le ministre de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal Officiel de la République tunisienne*.

Fait à Tunis, le 13 avril 1988.

ZINE EL ABIDINE BEN ALI

**NOMINATIONS**

**Par décret n° 88-775 du 13 avril 1988 :**

Les ingénieurs principaux ci-dessous cités sont nommés ingénieurs en chef :

Mme Boutiti Raquia  
Mme Bahri Akissa  
M. Ben Halima Achour  
M. Aouina Mohamed Salah  
M. Ajili Mohamed  
M. Ketata Adel

.....  
**MINISTERE DE L'INFORMATION**  
.....

**NOMINATIONS**

**Par décret n° 88-752 du 13 avril 1988 :**

Monsieur Omar Triki administrateur général au ministère de l'information est chargé des fonctions de sous-directeur des études.

**Par décret n° 88-753 du 13 avril 1988 :**

Monsieur Habib Ben Mehrez secrétaire de presse au ministère de l'information est chargé des fonctions de chef de service du dépôt légal.